

Université Paris-Saclay

2025-2026

Synthèse de la table ronde organisée par la FSGT 93

La Coloc' de l'Ourcq

19 février 2026

AYOUB Patrick

MAIRE Juliette

MULLER Yannis

NSHIMIRIMANA Boniface

1) Contexte

D'une part, nous nous situons au lendemain de la dynamique de Paris 2024 qui, malgré les promesses d'héritage, a laissé place à un désengagement de l'État. En effet, le sport est redevenu une simple variable d'ajustement budgétaire, transférant la responsabilité des politiques sportives aux collectivités territoriales sans leur octroyer les moyens nécessaires, avec d'importantes coupes budgétaires pour le sport. D'autre part, l'échéance des élections municipales de mars 2026 constitue un moment important. Dans un département comme la Seine-Saint-Denis, où la vétusté des équipements génère de très fortes inégalités, la situation impose une réaction des acteurs du mouvement sportif.

2) Objectifs de la table ronde

Cette table ronde, organisée par la FSGT 93, a plusieurs objectifs. L'objectif premier est de placer le sport au cœur du débat public pour les municipales de 2026, afin d'interpeller les candidats et candidates sur leurs engagements futurs. Par ailleurs, il s'agit de rompre avec la gestion actuelle pour promouvoir une vision de long terme, une politique sportive véritablement émancipatrice.

3) Problématique

Au regard de ces éléments, la problématique est la suivante : comment réaffirmer le sport comme un droit fondamental et un outil d'intérêt général alors que les politiques publiques nationales s'affaiblissent ? L'enjeu est de déterminer comment transformer la période électorale de 2026 afin d'obtenir des moyens, réduire les inégalités territoriales et construire un modèle qui favorise réellement l'émancipation, la santé et la cohésion sociale.

4) Points d'accord

Tout d'abord, un consensus s'est établi autour de la définition du sport comme un droit, au même titre que l'éducation ou la santé, où l'accès aux activités physiques contribue à l'autonomie, au bien-être physique et psychique.

Ensuite, il y a le constat d'un manque d'infrastructures, d'équipements structurants, aggravé par l'obsolescence et la fragilité sécuritaire de certains. Ce parc, souvent issu des constructions des années 1960-1970, nécessite aujourd'hui des mises aux normes dont le coût est colossal pour les communes.

En outre, il existe un accord sur le constat que les politiques actuelles échouent à inclure les femmes, les jeunes filles et les publics les plus précaires. Ces populations restent maintenues à la marge de la pratique, faute de sentiment de sécurité ou de moyens financiers notamment.

A cela, l'État est critiqué pour son retrait financier et sa tendance à reléguer le sport au rang de simple variable d'ajustement. Ce désengagement laisse les élus locaux et les collectivités seuls face à des responsabilités qui augmentent, avec des moyens qui diminuent.

De plus, il existe une inquiétude quant à l'essoufflement des structures associatives, avec un constat d'une crise des bénévoles, un danger pour le sport français qui repose sur ceux-ci.

Enfin, un consensus se dégage sur l'idée que le sport ne doit plus être géré par simple délégation de pouvoir. Les militants et sportifs s'accordent sur le besoin de "faire politique" eux-mêmes, afin que la voix du terrain influence directement les programmes des futures équipes municipales, les choix budgétaires ainsi que le mouvement sportif.

5) Lignes de tension

Bien qu'il n'y ait pas de fortes divergences entre les intervenants, plusieurs points de friction apparaissent dans les sujets qu'ils abordent.

En premier lieu, la nature des équipements suscite un débat, entre la promotion de petits équipements de proximité, comme les City Stades (souvent critiqués car ils favorisent une auto-organisation n'intégrant pas les femmes) et l'investissement dans des équipements structurants. Bien que plus coûteux, ces derniers sont jugés préférables car ils permettent de garantir un meilleur encadrement et une mixité d'usage.

Par ailleurs, une fracture s'observe entre la gouvernance institutionnelle et la réalité du terrain. Des intervenants dénoncent une déconnexion et une vision différente entre les instances de décision nationales ou le gouvernement, comme Amélie Oudéa-Castera, et la réalité. Ceci pose problème car on s'éloigne de certains besoins des territoires, comme l'investissement dans le sport de haut niveau au détriment du sport pour tous.

Enfin, le débat oppose le service public aux logiques de marché. Si certains peuvent percevoir l'essor des salles privées comme nécessaire face au manque de créneaux publics, à l'inverse, d'autres y voient une menace directe. Ces derniers considèrent que la marchandisation du sport vide la pratique de sa dimension associative et solidaire, ce qui transforme l'utilisateur, le sportif, en simple client.

6) Perspectives, propositions et pistes concrètes

En conclusion, la table ronde a permis de voir se dessiner des pistes d'action pour l'avenir, visant à transformer durablement le paysage sportif.

Sur le plan institutionnel, la priorité consiste à faire du sport une compétence obligatoire pour les collectivités territoriales, afin de revaloriser les budgets et d'éviter qu'ils ne servent de variable d'ajustement. Parallèlement, un volet social a été identifié concernant la création d'un véritable statut du bénévole. Cette mesure est nécessaire pour soutenir des structures associatives.

Concernant les usages, l'accent est mis sur l'inclusion. Il s'agit, d'une part, de développer des créneaux de sport partagé (handicap/valides) et, d'autre part, de repenser des espaces du quotidien, comme les cours d'écoles, pour en faire des lieux de pratique réellement mixtes et inclusifs.

De plus, la table ronde a insisté sur la nécessité d'une démocratie participative renouvelée. L'idée est d'encourager la création de listes citoyennes ou de collectifs de sportifs capables d'influencer directement les décisions municipales lors des échéances de 2026.

Enfin, les participants ont souligné que certains sujets restent à approfondir, comme la question du financement par la redistribution des richesses du sport professionnel. La mise en place de taxes sur le sponsoring ou les droits TV est une piste qui aurait pu être abordée lors de cette table ronde.